

**Compte-rendu réunion avec l'ARS sur les Jeux Olympiques et présentation de  
l'enquête URPS  
29/11/2023– 17h00- 18h00 – visioconférence**

---

*Présents : Dr Philippe Pizzuti, Dr Sebbag Mardoche, Dr Marc Rozenblat, Dr Valérie Briole, Dr Natacha Regensberg, Dr Bertrand De Rochambeau, Dr Nathalie Leroy, Alexandre Grenier, Koré Mognon (ARS), Béatrice Sevadjian (ARS), Nathalie Nguyen (ARS), Pierre Barbier (ARS), Clémence Thomas*

**Rappel de l'ARS sur la continuité des soins en ville :**

L'ARS affirme qu'habituellement sur la période des JO, environ 50% des professionnels de ville sont en congés.

**Objectif : Renforcer les capacités de la médecine de ville à prendre en charge les soins non programmés**

- ➔ Garantir un certain niveau d'offre par rapport à un été normal
- ➔ Absorber une éventuelle augmentation d'activité en soins non programmés liée à une hausse de fréquentation
- ➔ Eviter la saturation des établissements de santé et plus particulièrement des SAU

**Plusieurs leviers envisagés à date :**

- ➔ Autoriser l'exercice conjoint titulaire/remplaçant
- ➔ Mobiliser des médecins retraités (< 3 ans)
- ➔ Proposer d'élargir les créneaux d'agendas à de nouveaux patients (1 à 3 patients par exemple)
- ➔ Renforcer la participation au SAS
- ➔ Renforcer les soins non programmés (notamment 75 et 93)
- ➔ Renforcer les lignes de garde sur les horaires de PDSA (c'est-à-dire mettre plus de lignes)

**Communication :**

- ➔ Structurer les canaux de communication en centralisant les informations sur l'offre disponible (FAQ des professionnels)
- ➔ Pour le grand public : organiser une communication pour faciliter l'accès aux soins non programmés et le relais par les acteurs de terrain

Concernant les primes, elles seront uniquement dédiées aux professionnels de santé hospitaliers qui ne peuvent pas partir 3 semaines en vacances.

Dans les études faites précédemment, il n'y a pas eu de gros besoin en ville car il n'y a pas eu d'augmentation de soins systématique donc, selon l'ARS, il n'y aura besoin de plus de médecins l'été prochain et bloquer des heures d'astreintes n'est pas la bonne solution. Rien n'est prévu et il n'y a pas d'argent dédié.

### **Retour des membres de l'URPS :**

Les médecins libéraux font tout pour anticiper et ne veulent pas être réquisitionnés au dernier moment. Il suffit qu'il y ait un attentat, une crise sanitaire, une canicule pendant les JO et les médecins peuvent se retrouver avec plein de patients. Il n'y a pas d'anticipation prévue par l'ARS.

Nous avons lancé une enquête auprès des médecins libéraux pour connaître leurs intentions pendant la période des JO. Cependant il y a probablement un biais car ceux qui ont répondu sont potentiellement plus intéressés par les JO.

Le souhait de l'URPS est de savoir s'il y a un encouragement de l'ARS défini pour prendre en charge des nouveaux patients, car cela demande du temps et le montage d'un dossier. Nous avons entendu que l'encouragement est dédié aux hospitaliers et qu'il n'y a rien de prévu pour les libéraux.

### **La mobilité lors des JO :**

Les soignants pourront circuler en zone rouge. L'ARS doit nous transmettre le document stabilisé.

Retrouvez via le lien suivant les périmètres autour des sites olympiques et paralympiques : <https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/perimetresJOP>

### **Communication à prévoir auprès des médecins libéraux :**

- ➔ Été semblable aux autres qui ne nécessite pas d'organisation particulière car en moyenne les médecins libéraux voient moins de patients (d'après les chiffres de la CPAM qui reflètent la réalité globale)
- ➔ Est-ce que oui ou non il y aura un surplus de population ? A priori non
- ➔ Est-ce que les visiteurs seront plus des étrangers ? A priori non (60% à 70% de français, 20% UE, 10% hors UE et la moitié d'entre eux USA selon les chiffres de la billetterie des JO)
- ➔ 2 points clés sur leurs pratiques :
  - Comment soigner lorsqu'il y aura des problèmes de circulation ?
  - Clarifier les modalités des pratiques tarifaires pour les étrangers (guide pratique pour savoir que faire / refaire un cadre légal)

NB : Amélie Verdier a été invitée au podcast JO continuité des soins prévu en janvier 2024 à l'URPS.